

Vendredi 3 avril 2020

Mesdames, Messieurs,

En tant qu'entreprise, commerçant ou artisan, vous avez dû interrompre votre activité depuis les mesures prises par le gouvernement et ce jusqu'à nouvel ordre.

Cette situation sans précédent nous préoccupe tous, et nous tenons à vous assurer de notre solidarité et de notre présence à vos côtés.

Des mesures de soutien ont très vite été mises en place par le gouvernement, puis la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui a créé un portail économique régional dédié aux entreprises. Celui-ci, recense de manière très complète toutes les mesures de soutien proposées par les pouvoirs publics, aux entreprises impactées :

- Fonds national de solidarité et aides d'urgence ;
- Prêts exceptionnels ;
- Crédits d'impôts, report de charges sociales, fiscalité ;
- Gestion des ressources humaines : chômage partiel, télétravail, arrêts de travail...

Nous vous invitons donc à consulter le site <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/414-mesures-d-urgence-covid19.htm>

Un numéro vert gratuit est également à votre disposition : 0805 38 38 69.

De plus, **la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie vient de finaliser une carte interactive** répondant à un double objectif :

- ✓ permettre aux commerces de proximité pouvant ouvrir, ainsi qu'aux restaurants qui proposent de la vente à emporter, d'être visibles et accessibles à leur clientèle,
- ✓ faciliter le quotidien des habitants de notre département. Cet outil les informe sur les commerces ouverts, sur ceux qui assurent des livraisons ou un service de retrait, et sur leurs jours et horaires d'ouverture. En quelques clics, ils pourront trouver facilement les commerçants ouverts à proximité de leur domicile ou par catégorie/secteur (aide à la personne, alimentation, assurance, banque, dépannage, équipement, santé, service public, tabac/presse, etc.) ou directement en indiquant le nom du commerce de proximité recherché.

Si votre entreprise est concernée, nous vous invitons à remplir la fiche spécifique sur : <https://tools.ccimp.com/covid-ajouter-commerce-74/>

Par ailleurs, nos services sont également à votre écoute pour intervenir et relayer vos difficultés auprès de nos conseillers régionaux, de nos parlementaires ou encore, des services de l'Etat.

N'hésitez pas à nous les communiquer par mail à : mairie@epagnymetztesy.fr

Enfin, pour nous permettre de vous tenir informés des éléments nouveaux concernant votre activité, transmettez-nous vos coordonnées mail et téléphone à l'adresse ci-dessus.

Nous espérons sincèrement que ces aides pourront limiter l'impact sur votre activité, ainsi que sur l'emploi et l'économie locale.

Avec tout notre soutien.

Le Maire,
Roland DAVIER

